

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA RIVIÈRE-DU-NORD  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée régulière du conseil municipal, tenue le 4 juin 2007, à 19h30, à la Communale, 2253, chemin des Hauteurs, et à laquelle assistaient :

Monsieur le maire Gilles Rousseau  
Mesdames les conseillères Hélène Noël-Watier et Louise Lalonde  
Messieurs les conseillers Guy Delorme, Bruno Laroche et Roland Sylvain.

Monsieur le conseiller Roger Bujau est absent.

Madame Christiane Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à l'assemblée.

---

ALLOCUTION DU MAIRE  
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 4 JUIN 2007

Mesdames, Messieurs,  
Bonsoir et bienvenue à cette 6<sup>e</sup> assemblée régulière de 2007

FORUM D'INFORMATIONS  
CYANOBACTÉRIES

Permettez-moi d'abord de remercier tous les citoyens qui sont venus, hier, en grand nombre (environ 300 personnes), assister au 2<sup>ième</sup> forum d'information sur la cyanobactérie et sur l'explication des nouveaux règlements environnementaux en vigueur sur la protection de la bande riveraine.

Plusieurs intervenants ont encore une fois partagé leurs connaissances sur différents sujets, tous ayant comme objectif de sensibiliser la population aux problématiques environnementales auxquelles nous sommes maintenant confrontés.

La présence du Dr. Richard Carignan, de la Station de biologie de l'Université de Montréal, de Monsieur Pierre Assel, du M.D.D.E.P. (Environnement), du Dre Marie Claude Lacombe, de la direction de la Santé publique des Laurentides et de M. Ronald Piché, de Consultaux, firme d'experts en installation septique.

Un grand merci tout spécial à M. Bruno Laroche, conseiller municipal et membre du C.C.E., à Mme Geneviève Simard, membre du C.C.E., coordonnatrice en environnement, ici à la Municipalité, Monsieur Nicolas St-Vincent, membre du C.C.E., pour son apport à la réussite de cette journée et plus particulièrement à M. Daniel Brais, membre du C.C.E., qui a su animer cette journée avec brio.

Un merci spécial à tous ceux qui, de près ou de loin, ont permis d'en faire une réussite. Tous les commentaires recueillis ont été positifs.

NOUVELLES DE DERNIÈRE MINUTE  
Québec s'attaque aux algues bleues

ENCORE ET ENFIN une autre bonne nouvelle.  
Le gouvernement a décidé d'agir et de s'attaquer aux algues bleues.

Le gouvernement investira 10 millions \$ dans les usines de filtration afin qu'elles puissent éliminer les toxines émises par les cyanobactéries.

Plus près et pour nous, un million de dollars sera octroyé aux municipalités en lutte contre les cyanobactéries.

Plus de deux millions d'arbres seront donnés par Québec pour être plantés en bordure des lacs et des rivières touchés au cours des trois prochaines années.

Il va sans dire que dès ce soir, je travaillerai un projet de lettre de demande et j'en profiterai pour le sensibiliser au fait qu'il est important d'investir même sur les lacs non encore affectés.

Le plan de Québec prévoit plus d'analyses d'eau, qu'elles seront réalisées beaucoup plus rapidement et que les interdictions d'utilisation de l'eau seront plus ciblées.

#### LAVAGE DE BATEAUX

Hier, dans mon discours de bienvenue, j'ai abordé les problèmes reliés au lavage de bateaux et des problématiques reliées à l'application d'un tel règlement.

Ce soir, sans nous étendre sur ce sujet et suite à plusieurs commentaires, nous allons organiser une rencontre des membres du C.C.E. et des associations et voir dans quelle mesure un tel règlement pourrait prendre forme.

#### EFFAROUCHEMENT DES GOÉLANDS

Appel à la prudence pour les plaisanciers du Lac Achigan et du lac Connelly

La Municipalité invite les plaisanciers du lac de l'Achigan et du lac Connelly à être extrêmement prudents lors des balades puisque l'association des propriétaires a installé quatre systèmes Agri-SX flottant sur des radeaux, sur le lac de l'Achigan. Il est indiqué sur une affiche : Danger - "Explosive".

Alors, baladeurs, soyez prudents.

Monsieur Daniel Brais, président par intérim de l'Association des propriétaires du lac Connelly, nous informe que les membres de son association ont choisi, pour le moment, suite aux recommandations et à la lettre du Maire à l'A.P.L.A., de suspendre l'intervention.

#### SITE INTERNET

LOGICIEL D'ÉVALUATION EN LIGNE DES PROPRIÉTÉS.

Ce soir, nous allons adopter une résolution pour l'achat d'un logiciel d'évaluation en ligne des propriétés.

C'est quoi, un logiciel d'évaluation en ligne des propriétés ? C'est un logiciel au service des citoyens, au service des agents immobiliers, des professionnels, notaire par exemple, qui n'auront plus à se déplacer pour connaître la valeur d'une propriété, et d'autres renseignements publics connexes avec les propriétés.

Pour nous, il s'agit d'un investissement puisque d'une part, nous allons épargner du temps d'employés qui donnaient le service et nous allons économiser sur le papier puisque tout se fait par internet. Ce service sera disponible à partir de notre site internet, tant attendu depuis des années.

De plus, nous recevrons une redevance de 35 % sur chacune des utilisations par le consommateur. Plus il sera utilisé, plus le retour d'argent sera élevé.

Encore un grand pas vers l'avenir !

#### NOUVELLES ACQUISITIONS

TRAVAUX PUBLICS

Décidément, nous sommes en période d'amélioration. Monsieur Roland Sylvain se fera un plaisir de vous décrire un peu plus tard les nouvelles acquisitions, soit celle d'un camion 6 roues (type pick-up) avec benne basculante. Ce nouvel équipement rendra la tâche plus facile à nos employés des Travaux publics et nous apportera une plus grande efficacité lors des travaux de voirie.

Nous ferons également l'acquisition d'un chargeur sur le tracteur John Deere.

### DOMAINE CABANAC

Service d'aqueduc

Je vous avais informé, il y a quelques mois, de la réception d'une ordonnance du M.D.D.E.P. à l'effet de procéder à la réfection du réseau d'aqueduc du Domaine Cabanac. Ce soir, nous donnons un avis de motion pour un règlement d'emprunt afin de corriger la situation. Cette réfection aurait dû être effectué depuis longtemps par le propriétaire de l'époque puisque le Ministère suit ce dossier depuis de nombreuses années. Mais malheureusement, rien n'a été fait à date pour corriger la situation. Comme dans le cas de l'aqueduc du village, il s'agira d'un emprunt sectoriel.

### REVITALISATION DU VILLAGE

Pavillon du parc Connelly

Tout va bon train dans les études de faisabilité pour les projets de revitalisation du village et du pavillon du lac Connelly. La firme d'ingénieurs a récemment fait des relevés techniques et dans le cas du village, nous a présenté un plan préliminaire. La prochaine étape sera l'établissement des coûts et de nous transmettre l'information quant aux subventions disponibles pour ce genre de projet.

Dans le cas du pavillon du lac Connelly, les ingénieurs nous ont présenté également un plan préliminaire et là également, des subventions sont censées être disponibles. Le conseil devra ensuite statuer sur les investissements à venir.

### BONNE NOUVELLE

Journal Le Sentier

Nous adopterons ce soir une nouvelle entente entre la Municipalité et le journal Le Sentier. C'est une excellente nouvelle puisque le coût est à la baisse et qu'en plus, la surcharge de 95 \$ qui avait été imposée pour du papier alternatif de meilleure qualité pour la section En Direct de l'Hôtel de Ville a été abolie. Je remercie sincèrement l'équipe du journal, plus particulièrement sa présidente, Madame Denyse Marcoux, pour les efforts à satisfaire sa clientèle.

### SERVICES DES BRANCHES

par la Municipalité.

Le mois dernier, je vous ai informé que dorénavant, les Écocentres ne traiteraient plus le ramassage des branches. Chaque municipalité devra donc se prendre en main et offrir ce service.

Chez nous, à Saint-Hippolyte, pour le mois de juin, nous prendrons vos branches que vous devrez apporter au garage municipal et cela, ... pendant le mois de juin seulement.

Nous ferons relâche en juillet.

Au cours des mois d'août, septembre et octobre, une collecte à la porte, sur demande, sera effectuée chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois, par un entrepreneur qui nous confierons le mandat. Vous devrez donc téléphoner et confirmer votre demande au service des Travaux publics qui se fera un plaisir de vous servir.

Il va sans dire que nous n'accepterons que les branches des résidences privées des citoyens de Saint-Hippolyte.

### AUTRE BONNE NOUVELLE

Convention collective des pompiers.

J'en parlais le mois passé et la signature des documents de la convention collective des pompiers a été signée aujourd'hui même. Elle est effective jusqu'au 31 décembre 2008.

*Deux derniers sujets sur lesquels j'aimerais vous informer en réponse à vos questions lors du Forum du 3 juin.*

## DOSSIER

### Fosses septiques commerciales défectueuses

En réponse à l'intervenante qui demandait où en était rendu le dossier du commerçant dont la fosse septique est saturée et contamine les fossés qui se dirigent vers le lac Maillé. Tel que dit et prévu, une lettre sera expédiée demain à la nouvelle ministre de l'Environnement, Mme Lyne Beauchamp, pour l'informer de ce dossier et la presser d'agir en urgence dans ce dossier.

Je vous tiendrai au courant de la réponse de la ministre.

### ÉTAT DU LAC MAILLÉ

En réponse également à la dame et plusieurs autres demandes reçues récemment, qui s'inquiétaient à juste titre de l'état du lac Maillé, les résultats confirment que l'eau de baignade du lac, pour le moment est d'excellente qualité.

Nous allons maintenant débiter l'assemblée régulière. Merci d'être présents !

---

## **PRIÈRE D'OUVERTURE**

---

### RÉSOLUTION 2007-06-179

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

##### **EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par     Monsieur Bruno Laroche  
Appuyé par             Monsieur Guy Delorme  
Et unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour présenté en ajoutant le point 4.2 – Nomination d'un nouveau membre au C.C.E.

#### **ADOPTÉ**

---

### RÉSOLUTION 2007-06-180

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 7 MAI ET DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 8 MAI 2007**

Il est proposé par     Madame Louise Lalonde  
Appuyé par             Monsieur Roland Sylvain  
Et unanimement résolu

D'adopter les procès-verbaux de l'assemblée régulière du 7 mai et de l'assemblée spéciale du 8 mai 2007, tel que présentés.

#### **ADOPTÉ**

---

### RÉSOLUTION 2007-06-181

#### **ACCEPTATION DES COMPTES DU MOIS**

Il est proposé par     Madame Louise Lalonde  
Appuyé par             Madame Hélène Noël-Watier  
Et unanimement résolu

Que les chèques suivants soient acceptés :

Du chèque numéro 2572 au chèque numéro 2720, du Compte général, pour un total de 304 355,92 \$.

#### **ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-182**

**DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

En conformité avec l'article 176,4 du Code municipal, je Christiane Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose le rapport trimestriel sur la situation financière de la municipalité pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2007.

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

**RECETTES**

Description	Adopté	Réel	Disponibilité	%
Taxes générales	7 677 928 \$	7 634 058,81 \$	43 869,19 \$	99,4%
Paiements tenant lieu de taxes	106 532 \$	56 869,40 \$	49 662,60 \$	53,4%
Autres services rendus	613 743 \$	135 409,88 \$	478 333,12 \$	22,0%
Transfert et subventions	118 541 \$	7 500,00 \$	111 041,00 \$	6,3%
<b>TOTAL - RECETTES</b>	<b>8 516 744 \$</b>	<b>7 833 838,09 \$</b>	<b>682 905,91 \$</b>	<b>91,9%</b>

**DÉPENSES**

Administration générale	1 038 009 \$	453 371 \$	584 638 \$	43,68%
Sécurité publique	2 135 430 \$	1 105 715 \$	1 029 715 \$	51,78%
Transport	1 985 037 \$	823 924 \$	1 161 113 \$	41,51%
Hygiène du milieu *	916 431 \$	395 057 \$	521 374 \$	43,11%
Logement social	8 000 \$		8 000 \$	0,0%
Urbaniste *	408 522 \$	144 687 \$	263 835 \$	35,42%
Activités récréative	445 862 \$	170 555 \$	275 307 \$	38,25%
Activités culturelles	421 416 \$	184 849 \$	236 567 \$	43,86%
Frais de financement	349 966 \$	178 977 \$	170 988 \$	51,14%
	<b>7 708 673 \$</b>	<b>3 457 135 \$</b>	<b>4 251 537 \$</b>	
<b>Autres activités financières</b>				
Remboursement en capital	854 871 \$	189 615 \$	665 256 \$	22,18%
Affectation du surplus accumulé	46 800 \$-		46 800 \$-	0%
<b>TOTAL - DÉPENSES</b>	<b>8 516 744 \$</b>	<b>3 646 750 \$</b>	<b>4 869 993 \$</b>	<b>42,81%</b>

**RÉSOLUTION 2007-06-183**

**RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LE JOURNAL LE SENTIER,**

CONSIDÉRANT que le contrat intervenu entre la Municipalité de Saint-Hippolyte et le journal Le Sentier est échu depuis le 31 mars 2007;

CONSIDÉRANT que la Municipalité est intéressée à poursuivre sa collaboration avec le journal Le Sentier;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Monsieur Bruno Laroche  
Appuyé par Madame Louise Lalonde  
Et unanimement résolu

De renouveler l'entente entre le Journal Le Sentier et la Municipalité, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2010, aux conditions décrites au contrat;

D'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité l'entente à intervenir;

D'imputer, pour l'année 2007, la dépense n'excédant pas 15 600 \$, payable à raison de 1 300 \$ par mois à l'activité budgétaire 02 110 00 340 - Publicité - informations.

**ADOPTÉ**

**RÉSOLUTION 2007-06-184**

**ACHAT D'UN LOGICIEL D'ÉVALUATION EN LIGNE DES PROPRIÉTÉS**

CONSIDÉRANT que le Conseil désire mettre à la disposition de la population et des professionnels un service d'évaluation en ligne par le biais du site internet de la municipalité;

CONSIDÉRANT la proposition de P.G.Govern du 10 mai 2007;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Madame Louise Lalonde  
Appuyé par Monsieur Guy Delorme  
Et unanimement résolu

D'accepter la proposition de P.G. Govern du 10 mai 2007 pour l'acquisition du logiciel "Unité d'évaluation en ligne" pour la somme de 3 450 \$ plus taxes.

D'imputer la dépense au poste budgétaire no. 02 130 00 414.

**ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-185**

**RÉSOLUTION MODIFIANT LA RÉSOLUTION 2007-03-75 CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 963-07.**

Il est proposé par Madame Louise Lalonde  
Appuyé par Monsieur Roland Sylvain  
Et unanimement résolu

De modifier le règlement numéro 963-07 intitulé *Règlement décrétant un emprunt de 850 000 \$ pour l'exécution de travaux de pavage sur certaines rues situées sur le territoire de la municipalité* en retirant l'article 2 qui ordonne la préparation des plans et devis et en remplaçant l'annexe "B" par l'annexe "B-1" qui donne une estimation plus ventilée des coûts des travaux.

**ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-186**

**RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Le rapport mensuel du service est déposé à la présente séance.

---

**RÉSOLUTION 2007-06-187**

**SERVITUDE D'ÉGOUTTEMENT DES EAUX SUR LE CHEMIN DU LAC CONNELLY**

CONSIDÉRANT le réseau de drainage sur le chemin du Lac Connelly ;

CONSIDÉRANT qu'une partie des eaux pluviales recueillie par ce réseau se dirige sur le terrain du chemin du Lac Connelly connu comme étant le lot n° 2532687 ;

CONSIDÉRANT qu'il est approprié de canaliser lesdites eaux et d'obtenir une servitude d'égouttement des eaux à cette fin ;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Monsieur Roland Sylvain  
Appuyé par Madame Louise Lalonde  
Et unanimement résolu

D'autoriser le Maire et la Directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'acte de servitude nécessaire afin de permettre l'égouttement d'une partie des eaux sur le chemin du Lac Connelly sur le lot n° 2532687 appartenant à M. Jacques Lauzon et de mandater M<sup>e</sup> Désilet, notaire, à la préparation des documents à cette fin.

**RÉSOLUTION 2007-06-187 (suite)**

D'autoriser l'Inspecteur municipal à exécuter les travaux de canalisation des eaux sur le lot 2532687.

**ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-188**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE PAVAGE DE LA 128<sup>E</sup> AVENUE ET DE LA RUE PERREAULT**

Je, Roland Sylvain, donne avis de motion qu'à une assemblée subséquente, je présenterai ou ferai présenter un règlement d'emprunt pour le pavage de la 128<sup>e</sup> Avenue et de la rue Perreault et je demande que dispense de lecture soit faite.

---

**RÉSOLUTION 2007-06-189**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE PAVAGE DE LA 465<sup>E</sup> AVENUE ET DE LA 466<sup>E</sup> AVENUE**

Je, Roland Sylvain, donne avis de motion qu'à une assemblée subséquente, je présenterai ou ferai présenter un règlement d'emprunt pour le pavage de la 465<sup>e</sup> Avenue et de la 466<sup>e</sup> Avenue et je demande que dispense de lecture soit faite.

---

**RÉSOLUTION 2007-06-190**

**AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE PAVAGE DE LA RUE DE LA MONTAGNE**

Je, Roland Sylvain, donne avis de motion qu'à une assemblée subséquente, je présenterai ou ferai présenter un règlement d'emprunt pour le pavage de la rue de la Montagne et je demande que dispense de lecture soit faite.

---

**RÉSOLUTION 2007-06-191**

**ACHAT D'UN CAMION 6 ROUES AVEC BENNE BASCULANTE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé des soumissions par l'appel d'offres public no. 653-07 pour l'achat d'un camion 6 roues avec benne basculante pour le Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT l'offre présentée par Accent Chevrolet pour un camion 3500HD avec cabine ordinaire;

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Monsieur Roland Sylvain  
Appuyé par Madame Louise Lalonde  
Et unanimement résolu

Que le conseil accepte l'offre de Accent Chevrolet pour l'acquisition d'un camion 6 roues 2007 avec benne basculante de marque Chevrolet Silverado 3500HD avec cabine ordinaire, moteur diesel Duramax et transmission Allison, pour un montant de 50 189 \$, plus les taxes.

Que cette dépense soit financée par un emprunt au fonds de roulement remboursable sur une période de cinq (5) ans.

**ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-192**

**ACHAT D'ÉQUIPEMENT – CHARGEUR SUR TRACTEUR JOHN DEERE 4310**

CONSIDÉRANT Les besoins pour un petit chargeur au garage municipal;

CONSIDÉRANT que le tracteur John Deere 4310 peut être équipé du type de chargeur requis;

CONSIDÉRANT les prix reçus de Équipements Verts et Centre Agricole JLD inc.;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Monsieur Roland Sylvain  
Appuyé par Madame Louise Lalonde  
Et unanimement résolu

De commander à Équipements Verts le chargeur à être installé sur le tracteur 4310 John Deere, modèle 300X Quick Attache avec benne de 60 pouces compatible avec la cabine de marque Laurin installée sur le tracteur, le tout au coût de 4 400 \$, plus taxes.

Que cette dépense soit financée à même un emprunt au fonds de roulement et remboursée sur une période de cinq (5) ans.

**ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-193**

**EMBAUCHE DE QUATRE ÉTUDIANTS POUR LA SAISON D'ÉTÉ 2007**

CONSIDÉRANT l'embauche pour la saison estivale de quatre étudiants au service des travaux publics;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues et les entrevues;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des travaux publics;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Monsieur Roland Sylvain  
Appuyé par Monsieur Bruno Laroche  
Et unanimement résolu

De procéder à l'embauche de Maxime Leclerc, Kevin Tétrault, Pascale Beaulieu et Maxime Sylvain à titre d'aide-journalier, pour une période de huit semaines, à compter du 26 juin 2007, selon les termes et conditions de la convention collective en vigueur.

**ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-194**

**AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LA RÉFECTION DU RÉSEAU D'AQUEDUC DU DOMAINE CABANAC**

Je, Roland Sylvain, donne avis de motion qu'à une assemblée subséquente, je présenterai ou ferai présenter un règlement d'emprunt pour la réfection du réseau d'aqueduc du domaine Cabanac et je demande que dispense de lecture soit faite.

---

**RÉSOLUTION 2007-06-195**

**RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE L'URBANISME**

Le rapport mensuel du service est déposé à la présente séance.

---

**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 863-01-04**

CONSIDÉRANT que le Conseil de la Municipalité de Saint-Hippolyte a adopté le 29 août 2001 le Règlement de zonage numéro 863-01;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la Municipalité de Saint-Hippolyte juge opportun d'adopter certaines modifications au règlement de zonage actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT qu'une assemblée de consultation publique a été tenue le 22 mai 2007 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

**EN CONSÉQUENCE**

Il est proposé par Madame Louise Lalonde  
Appuyé par Monsieur Roland Sylvain  
Et unanimement résolu

1. Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.
2. Que le Conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 863-01-04 intitulé « Second projet de règlement numéro 863-01-04 modifiant le Règlement de zonage numéro 863-01 » avec les modifications suivantes suite à l'avis préliminaire de la Municipalité Régionale de Comté :
  - a) en remplaçant l'article 2 qui agrandissait la zone « Habitation H1-2 » à même la zone « Communautaire P4-41 » par un article qui crée la nouvelle zone H1-73 à même les zones « Habitation H1-2 » et « Communautaire P4-41 ».
  - b) en ajoutant aux grilles relatives aux nouvelles zones « Agricole A1-63, A1-64, A1-65 et A1-66 », la classe d'usage « Habitation unifamiliale (h1) ».

**ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-197**

**RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

Le rapport mensuel du service est déposé à la présente séance.

---

**RÉSOLUTION 2007-06-198**

**DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT.**

Il est proposé par Monsieur Bruno Laroche  
Appuyé par Monsieur Guy Delorme  
Et unanimement résolu

De désigner Monsieur Mario Gohier à titre de membre du Comité consultatif en environnement.

**ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-199**

**RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

Le rapport mensuel du service est déposé à la présente séance.

---

**RÉSOLUTION 2007-06-200**

**PROTOCOLE D'ENTENTE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD**

CONSIDÉRANT les besoins de la Municipalité en terme de locaux pour l'ensemble des activités communautaires;

CONSIDÉRANT que le protocole d'entente avec la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord pour l'utilisation du gymnase de l'école des Hauteurs est échu depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2005;

CONSIDÉRANT que la Municipalité tient à maintenir une entente avec la Commission scolaire qui prévoit un partage équitable des coûts d'utilisation du gymnase de l'école des Hauteurs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Hélène Noël-Watier  
Appuyé par Monsieur Bruno Laroche  
Et unanimement résolu

D'autoriser le Maire et la directrice générale à signer le protocole d'entente préparé par la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et la Municipalité de Saint-Hippolyte, lequel est annexé à la présente résolution.

**ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-201**

**SERVICES PROFESSIONNELS – PAVILLON DU LAC CONNELLY**

CONSIDÉRANT la mise sur pied du comité de travail dans le dossier de construction d'un nouveau pavillon au parc Connelly;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire appel à une firme d'architectes pour préparer les plans requis pour l'avant-projet;

CONSIDÉRANT les offres de services reçus;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Monsieur Bruno Laroche  
Appuyé par Monsieur Roland Sylvain  
Et unanimement résolu

De retenir les services de la firme Sauvé Poirier, architectes, pour procéder à la préparation de l'avant-projet, plans et devis pour demande de soumissions et surveillance des travaux dans le dossier de construction d'un nouveau pavillon au parc Connelly pour un total d'honoraires de 8 500 \$ plus taxes.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 701 30 412 - Services professionnels.

**ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-202**

**REMERCIEMENTS À MADAME PIERRETTE ASSELIN POUR SERVICES RENDUS**

CONSIDÉRANT l'implication de Madame Pierrette Asselin depuis plus de 20 ans à la bibliothèque municipale;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Madame Hélène Noël-Watier  
Appuyé par Monsieur Guy Delorme  
Et unanimement résolu

Que la Municipalité tient à remercier Madame Pierrette Asselin pour son travail et son dévouement à la bibliothèque municipale de Saint-Hippolyte depuis plus de 20 ans.

**ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-203**

**DEMANDE DE SUBVENTION**

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a prévu à son budget des sommes destinées à l'aide financière d'organismes municipaux à but non lucratif;

CONSIDÉRANT que nous avons reçu des demandes d'aide financière de plusieurs organismes ;

CONSIDÉRANT que ces demandes sont conformes aux programmes de notre politique d'aide aux citoyens et aux organismes à but non lucratif de Saint-Hippolyte en matière de loisirs ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Monsieur Bruno Laroche  
Appuyé par Madame Hélène Noël-Watier  
Et unanimement résolu

D'accorder une aide financière aux associations suivantes :

Club des Bons Voisins Inc. Programme numéro 2 Poste budgétaire 02-701-50-970	3 400. \$
Association des propriétaires du lac à l'Anguille Programme numéro 1 Poste budgétaire 02-701-50-970	740. \$

**ADOPTÉ**

---

**RÉSOLUTION 2007-06-204**

**RAPPORT MENSUEL DU SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE**

Le rapport mensuel du service est déposé à la présente séance.

---

**RÉSOLUTION 2007-06-205**

**ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE**

CONSIDÉRANT la nécessité de remplacer certains équipements du service de protection des incendies qui sont désuets ou qui sont requis afin de rencontrer les normes minimales de sécurité pour les pompiers;

CONSIDÉRANT que des soumissions ont été demandées auprès de trois (3) fournisseurs

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Monsieur Guy Delorme  
Appuyé par Madame Hélène Noël-Watier  
Et unanimement résolu

D'accepter la soumission de CMP Mayer inc. pour l'achat de 50 boyaux d'une longueur de 50 pieds, de six appareils respiratoires équipés d'un système de communication et de six cylindres, pour la somme de 37 991 \$ plus taxes;

D'affecter le surplus accumulé d'une somme équivalente au coût net de cette dépense

**ADOPTÉ**

---

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est proposé par     Madame Louise Lalonde  
Appuyé par             Monsieur Roland Sylvain  
Et unanimement résolu

De lever l'assemblée

**ADOPTÉ**

---

Je, Christiane Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour les dépenses décrétées aux résolutions numéros 2007-06-181, -183, -184, -187, -191, -192, -193, -201, -203, et 205.

.....  
Christiane Côté, directrice générale  
(secrétaire-trésorière)

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

.....  
Gilles Rousseau, maire

Je, soussignée, certifie que chacune des résolutions consignées au présent procès-verbal a été adoptée par le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Hippolyte à sa séance tenue le

.....  
Christiane Côté, directrice générale  
(secrétaire-trésorière)